

SEMAINE 15

du 11 au 14 avril (4 jours)



RAQUETTES



VÉLO

(parcours VTT en pleine nature)



SPORTS COLLECTIFS



ATHLÉTISME

(courses, sauts, lancés)



TIR

(à l'arc et carabine, biathlon)

Programme
des activités
stages sportifs
avril 2023

SEMAINE 16

du 17 au 21 avril



CANOË



VÉLO

(parcours VTT en pleine nature)



JEU DE LUTTE

(Savate, boxe...)



TIR

(à l'arc, carabine, biathlon)



RAQUETTES

Le service des sport
ne fournit pas le repas,
**celui-ci est donc à la
charge du stagiaire.**

► À prévoir pour le stage

- Un petit sac à dos, des gants d'hiver, vêtements de pluie, goûter.

► À noter

- L'usage des portables et tablettes est fortement déconseillé pendant les stages.
- La direction des sports décline toute responsabilité en cas de bris, de perte ou de vol.

► Où

- Les stages ont lieu à la direction des sports, 2, place de Bourguine Angoulême.

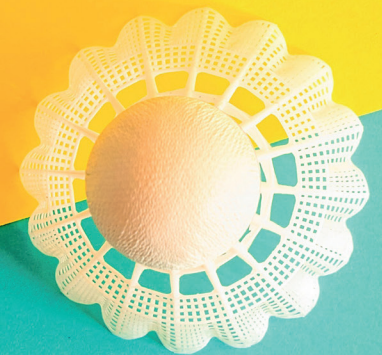
Angoulême

VOTRE BULLE
D'INSPIRATION

Vacances
avril
2023

STAGES SPORTIFS

Pour les enfants de 8 à 15 ans



Accueil téléphonique :
lundi au vendredi, 8h30-12h30 et 13h30-17h
Direction des sports - 2, place de Bourguine
05 45 92 43 14

FICHE DE RENSEIGNEMENTS STAGES MULTISPORTS

LES INSCRIPTIONS SE FERONT UNIQUEMENT À LA DIRECTION DES SPORTS
OU PAR COURRIER. LE DOSSIER DEVRA ÊTRE COMPLET.

- Nom/prénom du responsable légal
- Nom/prénom de l'enfantDate de naissance
- Adresse
- E-mail Tél. du Domicile
- Portable de la mère Portable du père
- Nom du médecin traitant
- Observations médicales
- Demande d'inscription pour la(les) : semaine 15 semaine 16

AUTORISATIONS

- Autorisation de départ non accompagné après les activités : OUI NON

- Autorisation d'utilisation de l'image de l'enfant pour promouvoir les activités dans le cadre des locaux de la ville et en dehors (*site internet de la mairie, magazine municipal, flyer, affiche...*) OUI NON

ASSURANCE

- Couverture des animations en responsabilité civile par l'assurance de la mairie. Obligation d'assurance individuelle en cas de dommage corporel:
- Je, soussigné.....
- « Déclare autoriser le responsable des activités sportives à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident survenant à mon enfant, toutes les mesures d'urgence si besoin ».
- En cas de maladie, il est rappelé que les frais nécessités par le traitement sont à la charge de la famille (frais de remboursement par la sécurité sociale).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les valeurs véhiculées durant ces stages sont, la politesse, la propreté, l'assiduité, le goût de l'effort et le respect:

- respect des encadrants et du personnel de restauration,
- respect des camarades,
- respect du matériel,
- respect de la nourriture.

Toute conduite inconvenante donnera lieu à:

- 1) une réflexion avec l'enfant,
- 2) un entretien avec les parents,
- 3) l'exclusion du stage en accord avec la direction des sports.

Angoulême le Signature du responsable légal

JOURNÉE TYPE DE STAGE

- **8h - 9h** : accueil des enfants - activités libres surveillées (pétanque, palet, étirement, lecture)
- **9h30 - 12h** : activités sportives
- **12h - 13h30** : repas (fourni par le stagiaire)
- **13h30 - 14h30** : activités libres surveillées (pétanque, palet, étirement, lecture)
- **14h30 - 16h30** : activités sportives
- **16h30 - 17h30** : activités libres surveillées (pétanque, palet, étirement, lecture)
- **17h30** : fermeture de la structure

* Reprise des enfants possible dès 16h30.

TARIFS

2022 2023	Tarif entier	1 ^{re} réduction	2 ^e réduction
	88,75 € (semaine)	44,10 € (semaine)	22,25 € (semaine)
	18,15 € (journée)	8,95 € (journée)	4,55 € (journée)

2022 2023	Tarif entier stages	1 ^{ère} réduction stages	2 ^e réduction stages
		Entre dans le dispositif d'aide à la licence	Entre dans le dispositif d'aide à la licence
Le quotient CAF est :			
	Supérieur ou égal à :	Inférieur à :	inférieur ou égal à :
1 enfant	770,18 €	770,18 €	431,83 €
2 enfants	855,73 €	855,73 €	479,79 €
3 enfants	802,27 €	802,27 €	449,80 €
4 enfants	855,73 €	855,73 €	479,79 €
5 enfants	898,37 €	898,37 €	503,78 €

DOCUMENTS À FOURNIR

- Un document justifiant de votre quotient familial si besoin
- Un justificatif de domicile sur la commune
- Une assurance en responsabilité civile
- **Diplôme de natation sans aide à la flottaison**
- Un chèque du montant du stage à l'ordre du « trésor public » pour le règlement
- Règlement par carte bancaire possible

ANNULATION DES STAGES

Tout stage commencé est dû.
Le remboursement total ne s'effectuera que pour des raisons médicales ou si une annulation survient deux semaines avant le début du stage.

Si une activité du programme ne peut pas avoir lieu, l'organisation se réserve le droit de vous proposer une activité de substitution.